

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 644

présenté par

Mme Battistel, Mme Jourdan, M. Delautrette, M. Delaporte, M. Leseul, Mme Pic, M. Potier,
M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David,
M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Karamanli,
Mme Keloua Hachi, M. Naillet, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pires Beaune,
Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier,
M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe
Nupes)

ARTICLE 1ER D

À la fin de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« et sur les améliorations possibles en matière de gestion et de réduction des déchets »

les mots :

« , les améliorations possibles en matière de gestion et de réduction des déchets ainsi que sur les capacités d'entreposage et de stockage des déchets et matières radioactives ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à évaluer les capacités en matière d'entreposage et de stockage des matières et déchets radioactifs.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à un manque de solutions en matière d'entreposage. L'entreposage dans les piscines d'ORANO à La Hague sera à saturation d'ici 2030 alors que les besoins augmentent d'environ 100 tonnes par an. Même si l'objectif est d'augmenter la quantité de

combustibles usés dans trois des piscines actuelles (C, D, E) de La Hague pour gagner jusqu'à environ 30 % de places supplémentaires, l'éventuelle relance du nucléaire accentuera les besoins dans les prochaines années.

L'éventuelle relance du nucléaire et la construction de nouveaux réacteurs électronucléaires ne devra pas se faire au détriment de la bonne gestion du cycle de vie du combustible.